

BILAN RSO
2017-2020



Mise en contexte

Au terme du second cycle (2017-2020) de leur démarche de responsabilité sociale, les Éleveurs de porcs du Québec souhaitent réaliser le bilan de leurs réalisations en lien avec les engagements portant sur les cinq axes suivants :

- Gouvernance
- Performance économique
- Bien-être animal, santé animale et salubrité
- Gestion de l'environnement
- Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté



Ce bilan témoigne des actions réalisées par rapport à chacun des axes, mais reflète également le contexte dans lequel les producteurs de porcs du Québec ont opéré au cours de la période. En particulier, des efforts importants ont été investis par les Éleveurs de porcs du Québec afin de recréer un environnement d'affaires propice à la reprise des investissements dans les bâtisses d'élevage. Le renouvellement de la convention de mise en marché pour l'obtention d'un juste prix du marché a impliqué, notamment, la réalisation d'une mission en Iowa pour rencontrer des représentants du Département de l'agriculture américain (USDA), la tenue de nombreuses rencontres avec les transformateurs ainsi que la participation à plusieurs séances d'audiences de la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ). Les efforts consacrés à ce chantier de travail prioritaire ont été hautement récompensés par un résultat historique, soit l'application d'une formule de détermination du prix payé au producteur tenant compte de la valeur de la viande de porc sur le marché américain (*cut out*) et d'une prime de qualité. Une priorité a également été consacrée aux travaux visant à obtenir, auprès du gouvernement du Québec, des bonifications des programmes de sécurité des revenus et de soutien aux investissements. Par conséquent, certains engagements n'ont pu bénéficier des ressources prévues afin d'être pleinement menés à terme.

Ce bilan reflète également le rôle des Éleveurs de porcs du Québec dans la démarche de responsabilité sociale pour le secteur de production. Les Éleveurs peuvent entreprendre des actions concernant l'organisation, mais peuvent seulement influencer leurs membres et leurs partenaires en ce qui a trait à leur participation dans ces initiatives. En ce sens, l'évaluation de l'atteinte des engagements doit tenir compte davantage des moyens déployés que des résultats obtenus.

Les pages suivantes présentent, pour chacun des cinq axes, quelques faits saillants illustrant des actions qui ont été réalisées pour répondre aux engagements. Le bilan fait également état d'actions qui n'ont pu être menées à terme au cours de la période. La reddition de comptes détaillée 2019-2020, pour chacun des 33 objectifs, fait l'objet d'un document distinct qui est intégré au rapport annuel.

Axe 1 Gouvernance

ENGAGEMENT :

Assurer un leadership dans la prise en compte des enjeux influençant le développement de la filière porcine québécoise.

Quelques bons coups...

—> Participation active à la mise en oeuvre du plan stratégique de la filière porcine québécoise en contribuant notamment à la mise à jour du plan de mesures d'urgence de la filière en cas de crise sanitaire, au déploiement de la stratégie concertée visant une utilisation plus judicieuse des antibiotiques et à la révision de la gouvernance de la Recherche et développement (R&D) (objectif et cible #1).

—> Mobilisation des parties prenantes internes et externes sur les thèmes de la responsabilité sociale. Avec le soutien du *Programme de développement sectoriel* (PDS) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la filière a réalisé un projet sur l'éventualité d'une vision commune en matière de responsabilité sociale. Par ailleurs, les Éleveurs ont instauré en 2017 le concours *Responsables par nature* qui contribue à l'exposition de pratiques exemplaires en production porcine (objectif #2).

—> Mise en œuvre d'une stratégie de communication numérique dans l'objectif de maximiser les communications réciproques entre les éleveurs et leur organisation. Plusieurs éléments ont été mis en place tels que la création d'un groupe Facebook pour les éleveurs; la diffusion en direct sur Facebook, lors de l'assemblée semi-annuelle (ASA) et de l'assemblée générale annuelle (AGA), du discours d'ouverture et des présentations des conférenciers; l'ajout de plus de 530 éleveurs à la liste de diffusion de l'infolettre *Flash*; la création de listes de lecture sur le compte YouTube pour faciliter son utilisation par les éleveurs et les autres publics de l'organisation; la création du 1^{er} rapport annuel numérique (objectif et cible #5).

Quelques actions qui n'ont pu être réalisées...

—> Bien que les cibles escomptées soient en partie atteintes, des efforts restent à être investis en matière de stimulation de la participation de la relève des éleveurs au sein des instances du secteur (objectif #4).

Axe 2

Performance économique

ENGAGEMENT :

Être proactif dans la mise en œuvre de solutions visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

Quelques bons coups...

→ Réalisation de plusieurs actions visant à accroître les capacités de gestion économique des éleveurs notamment en matière de gestion des risques du marché. Un plan de développement du Service de gestion du risque du marché (SGRM) a été déployé avec l'appui du programme des initiatives Agri-risques. Ce plan, incluant un développement informatique de l'outil, une tournée provinciale de formation et des capsules vidéo, a permis d'améliorer la performance et la convivialité du SGRM.

Selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique 2020¹, on constate que 40 % des éleveurs mettant en marché des porcs ont recours aux marchés à terme dans un contexte de contrepartie (ex. : SGRM). Ce résultat atteint la cible escomptée (objectif et cibles #7).

→ En matière de R&D, les Éleveurs ont assuré un leadership avec les partenaires de la filière dans la mise en œuvre des recommandations issues du forum sur la recherche de septembre 2017 en priorisant les besoins et en coordonnant les efforts du secteur. Un comité recherche, développement et transfert des connaissances (RDT) composé d'une quinzaine d'intervenants actifs en R&D du secteur porcin au Québec a été mis en place en 2017. Relevant du conseil d'administration du Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ), ce comité a tenu 13 rencontres.

À la suite d'une consultation exhaustive auprès de plus de 80 intervenants de la filière, le comité a publié un Guide sur les priorités de recherche dans le secteur porcin – horizon 2024 qui est disponible sur le site Web du CDPQ (objectif #9).

Quelques actions qui n'ont pu être réalisées...

→ Malgré les actions réalisées par les Éleveurs et les groupes régionaux visant à accroître les capacités de gestion économique de leurs membres, les résultats du bilan socioéconomique indiquent :

- Une baisse du pourcentage d'éleveurs réalisant un budget annuel d'entreprise en 2020 (48 %) comparativement à 2016 (60 %) ;
- Une stabilité, voire une légère baisse du pourcentage d'éleveurs réalisant un suivi budgétaire à mi-année en 2020 (30 %) comparativement à 2016 (33 %).

Bien que ces pratiques ne faisaient pas l'objet d'une cible spécifique, une analyse de ces résultats pourra être réalisée afin d'en identifier les causes et convenir d'actions pouvant éventuellement être accomplies (objectif #7).

¹Le bilan socioéconomique de la production porcine québécoise a été mis à jour en février 2020. Ce sont 205 éleveurs qui ont rempli le questionnaire Web permettant de mesurer le taux d'adoption de bonnes pratiques pour certains indicateurs sélectionnés. La taille de cet échantillon est comparable à celle de 2016 comptant 197 éleveurs. Rappelons que cet exercice a été réalisé une première fois en 2012, puis mis à jour en 2016.

Axe 3

Bien-être animal, santé animale et salubrité

ENGAGEMENT :

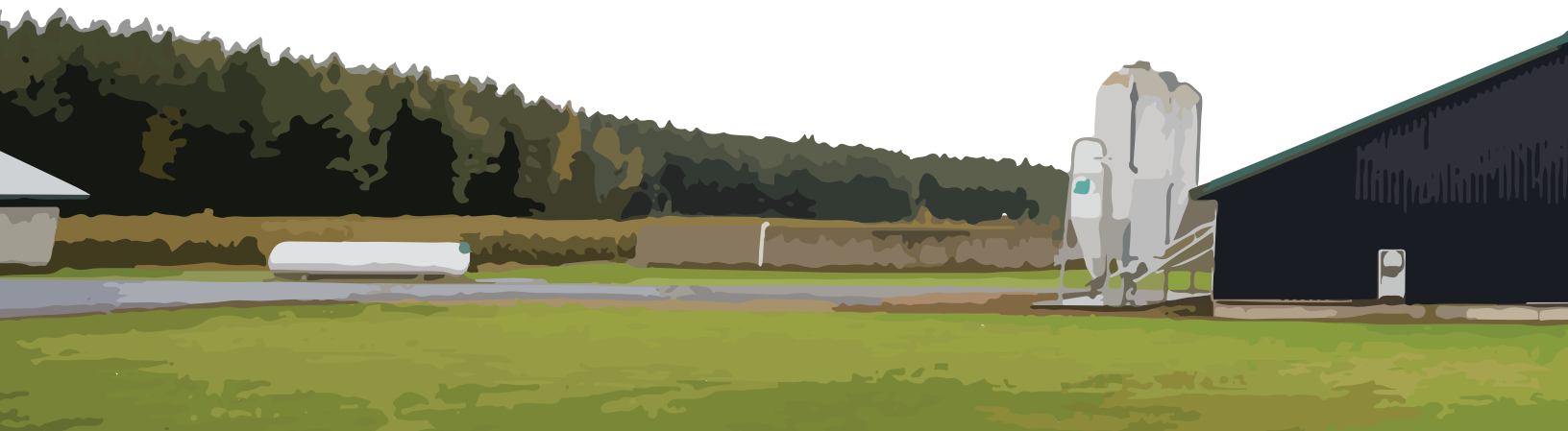
Accompagner la mise en œuvre des meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal, de santé animale et de salubrité.

Quelques bons coups...

→ Les Éleveurs ont été très impliqués dans le processus de révision des programmes en matière de bien-être animal et de salubrité. Le programme PorcBIEN-ÊTRE (PBE), qui reflète les exigences du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* en matière de bien-être animal a été lancé en 2019 avec le programme PorcSALUBRITÉ (PS). En février 2019, tous les valideurs ont été formés pour ces programmes. Depuis juin 2019, des formations PS-PBE ont été données pour les gestionnaires de site et les intervenants. Plus de 1 550 personnes ont été formées aux nouvelles exigences des programmes. D'ici la fin de l'année 2022, environ 2 200 sites seront certifiés PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE (objectif #15).

→ En matière d'utilisation judicieuse des antibiotiques, plusieurs actions ont été réalisées. En effet, 320 collectes de données sur les fermes ont contribué à mieux documenter l'utilisation des antibiotiques (objectif et cible #16). L'élaboration de fiches techniques, la réalisation de visites à la ferme et la publication d'articles ont permis de mobiliser

les éleveurs vers une utilisation judicieuse des antibiotiques (objectif #18). Les Éleveurs ont également assuré un leadership dans l'élaboration d'un plan d'action pour l'usage judicieux des antibiotiques à la ferme en collaboration avec les partenaires de la filière réunis au sein de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP). En 2018, la filière s'est fixé comme cible de réduire l'usage des antibiotiques à la ferme de 20 % entre 2016 et 2020. Pour atteindre cette cible, un plan de mobilisation et de sensibilisation pour l'ensemble de la filière porcine québécoise a été élaboré et sa mise en œuvre est en cours (objectif #17). Un sondage réalisé à l'été 2019 a permis de constater qu'une vaste majorité d'éleveurs poursuivront leurs efforts lorsque la cible de réduction aura été atteinte et que l'ensemble des vétérinaires sondés croient que la cible de réduction est réaliste et sera donc atteinte.



Quelques actions qui n'ont pu être réalisées...

—> Les Éleveurs ont poursuivi leurs efforts pour minimiser l'impact du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) au Québec. Les résultats obtenus dépassent les cibles escomptées. En effet, plus de 97 % des lieux de production du Québec sont inscrits à la veille sanitaire provinciale (VSP). De ces lieux inscrits à la VSP, 89 % ont un statut SRRP valide. De plus, ce sont 2 077 lieux qui sont maintenant membres de l'un des 10 groupes de contrôle (GDC) du SRRP. Rappelons que la cible d'origine avait été révisée dans le sens d'une augmentation du nombre de lieux inscrits à l'un des 10 GDC plutôt que d'une augmentation du nombre de GDC (objectif et cibles #20).

—> Bien que la traçabilité ne faisait pas l'objet d'un objectif spécifique, les efforts déployés par les Éleveurs pour assurer la conformité de leurs membres en matière de déclarations des déplacements des animaux méritent d'être soulignés.

—> En matière d'accompagnement dans l'instauration de mesures de biosécurité rehaussées, les efforts investis ont davantage concerné les éleveurs que les transporteurs. La réalisation de 21 audits de biosécurité chez les transporteurs n'a pas permis d'atteindre la cible établie à 120 audits. Dans le contexte où le nombre de producteurs-transporteurs est en baisse et qu'il est difficile de mobiliser les transporteurs notamment pendant les heures ouvrables, la cible à atteindre pour un prochain exercice devra être revue en conséquence. Dans le cadre du Plan santé 2020-2025, des actions visant la biosécurité dans le transport ont notamment été prioritaires (objectif et cibles # 19).



Axe 4

Gestion de l'environnement

ENGAGEMENT :

Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Quelques bons coups...

—> Les Éleveurs ont réalisé plusieurs actions pour accompagner leurs membres dans l'amélioration de la gestion et de la protection de l'eau. Ils ont investi plus de 8 000 \$ pour mettre à la disposition de leurs membres, en collaboration avec les groupes régionaux, 565 pancartes d'identification des puits à un tarif préférentiel. De ce nombre, 434 pancartes ont été achetées et installées par des éleveurs. La vente des pancartes se poursuivra jusqu'à épuisement des stocks. Selon la mise à jour du bilan socioéconomique réalisée en février 2020, 81 % des éleveurs ont identifié leurs puits. Bien que la cible de 85 % ne soit pas tout à fait atteinte, on peut considérer que l'objectif visant à accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la protection de l'eau a, quant à lui, bel et bien été atteint (objectif et cible #23).

—> Les Éleveurs appuient financièrement la réalisation de plusieurs projets visant notamment à améliorer le bilan environnemental de la production porcine québécoise. À titre d'exemple, l'appui financier des Éleveurs s'élève à 13 500 \$ pour un projet réalisé par l'IRDA portant sur la qualité du lavage et la consommation d'eau qui en découle et atteint 14 625 \$ pour un projet réalisé par le CDPQ visant notamment à mesurer la consommation d'eau à l'échelle des fermes porcines du Québec et à sensibiliser les éleveurs quant à l'importance d'en réaliser une gestion optimale.

Les Éleveurs ont également mandaté une firme externe, au premier trimestre 2020, pour réaliser la mise à jour du bilan socioéconomique qui a permis de mesurer l'évolution du taux d'adoption de bonnes pratiques par les éleveurs de porcs québécois en matière de : gouvernance; gestion de l'environnement; bien-être animal, santé animale, salubrité; performance économique; mieux-être des travailleurs et relations avec les communautés. Les mises à jour des bilans eau et carbone seront réalisées lors du second trimestre 2020 (objectif #26).

Quelques actions qui n'ont pu être réalisées...

—> Compte tenu de la gestion des priorités et des ressources disponibles par rapport au nombre d'objectifs à réaliser, moins d'efforts ont pu être investis pour encourager les éleveurs à souscrire à des services-conseils en agroenvironnement au-delà de ceux prévus par la réglementation. Les Éleveurs ont tout de même fait connaître la nouvelle mouture du Programme services-conseils 2018-2023 par le biais d'un article publié dans le magazine *Porc Québec* (décembre 2018). De plus, la publication de reportages à la ferme a permis de promouvoir, notamment, l'utilisation des services-conseils en agroenvironnement (objectif #21).

Axe 5

Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté

ENGAGEMENTS :

- Contribuer à l'attrait du secteur pour assurer la relève de la main-d'œuvre (éleveurs, travailleurs et professionnels).
- Favoriser l'acceptabilité sociale du secteur.
- Jouer un rôle actif dans le développement régional et le bien-être de la communauté.

Quelques bons coups...

→ Les Éleveurs et certains groupes régionaux ont contribué à accroître la notoriété du secteur porcin auprès de la relève (sur les fermes et au sein du réseau de professionnels) en octroyant des bourses à des étudiants inscrits à des programmes d'études universitaires ou collégiales ayant un lien avec la production porcine. Par ailleurs, les Éleveurs ont été à l'origine de la bonification du rabais à la cotisation au *Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles* (ASRA) pour la relève, le faisant passer de 2 à 3 ans en plus d'instaurer un rabais minimum. À noter que ce rabais est administré par La Financière agricole du Québec (FADQ), mais est financé entièrement par les éleveurs qui cotisent au programme de l'ASRA (objectif #27).

→ En ce qui a trait à l'adoption de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail à la ferme, les Éleveurs ont fait preuve de leadership en étant le premier groupe spécialisé à mettre sur pied un comité de travail traitant de la santé et de la sécurité à la ferme. Ce comité composé de quatre membres, soit deux éleveurs, une personne-ressource du service santé et sécurité au travail de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et un conseiller-expert en prévention-inspection de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, a tenu cinq rencontres depuis sa création. Les travaux du comité ont conduit à la production de 11 fiches sur les bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail en production porcine (objectif #29).

→ Devant le potentiel d'accroissement du nombre de projets en production porcine, les Éleveurs ont amorcé la mise en œuvre d'une stratégie d'appui aux projets d'investissement visant notamment à favoriser le maintien d'une cohabitation harmonieuse avec les communautés. Dans ce cadre, des représentants de firmes d'ingénieurs ont été rencontrés de même que les aménagistes des Fédérations régionales de l'UPA. Les Éleveurs et les groupes régionaux ont également réalisé plusieurs activités qui ont permis de favoriser le dialogue avec les communautés pour assurer une cohabitation harmonieuse (ex. : Journée portes ouvertes de l'UPA, expos agricoles, rencontres avec des élus municipaux et régionaux et d'autres acteurs impliqués dans le développement régional) (objectif #31).

→ Les Éleveurs et les groupes régionaux ont répondu à leur engagement de contribuer à accroître et pérenniser l'accès des populations défavorisées à une source de protéines de qualité en versant 20 000 \$ en 2017 puis 25 000 \$ par an, pendant cinq ans (jusqu'en 2022), au réseau des Banques alimentaires du Québec. Les Éleveurs et les groupes régionaux ont même dépassé cet engagement en versant 26 975 \$ en 2019. En plus de cette généreuse contribution, au cours des trois dernières années (2017-2019), « Le porc du Québec » a commandité des organismes ayant pour mission de promouvoir la saine alimentation, ou de soulager la faim, pour un montant de 99 975 \$. Les groupes régionaux ont, pour leur part, versé 36 165 \$ à divers organismes poursuivant la même mission (objectif et cible #33).

Quelques actions qui n'ont pu être réalisées...

—> Malgré les efforts réalisés en matière de promotion des formations offertes aux éleveurs et à leurs employés, le taux escompté de 60 % des entreprises qui offrent de la formation à leurs employés n'a pas été atteint. Selon la mise à jour du bilan socioéconomique réalisée en février 2020, ce résultat atteint 49 %. Dans le cadre du renouvellement de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs, une réflexion sera réalisée par rapport au résultat obtenu et aux éléments explicatifs. La pertinence du maintien de l'objectif sera également évaluée de même que les actions pouvant être réalisées (objectif #30).

—> Les Éleveurs n'ont pas été en mesure de réaliser l'ensemble des actions prévues par la stratégie d'appui aux projets d'investissement telles que la réalisation d'une tournée des fédérations régionales de l'UPA. Cela s'explique, en grande partie, par la priorisation d'autres actions compte tenu du contexte qui prévalait comme il a été mentionné en introduction (objectif #31).



Renouvellement de la démarche

Les Éleveurs de porcs du Québec sont fiers des réalisations accomplies au cours des trois dernières années dans le cadre de leur démarche de responsabilité sociale. Des efforts importants ont été investis par l'organisation et ses membres dans chacun des cinq axes de la stratégie. Toutefois, de nombreuses pistes d'amélioration demeurent. C'est pourquoi les Éleveurs réaliseront au cours des prochains mois un processus de renouvellement de la démarche RSO sur la base de la planification stratégique de l'organisation qui sera définie pour les cinq prochaines années. Dans ce cadre, une réflexion approfondie des résultats obtenus à l'issue de ce second cycle de mise en œuvre de la démarche RSO sera réalisée et inclura une analyse des résultats de la mise à jour des bilans socioéconomique, eau et carbone.